

Service Régional de l'UNSS de l'académie de Nancy-Metz

Maison Régionale des Sports de Lorraine 13 rue Jean Moulin 54510 TOMBLAINE



Tél – fax : 03 83 18 87 29 sr-nancy-metz@unss.org

CIRCULAIRE D'ORGANISATION

NM-JUD 01



La circulaire d'organisation est adressée par le service régional aux équipes et individuels qualifiés à l'issue des phases départementales. Elle précise l'ensemble des éléments relatifs à l'organisation de la compétition et rappelle les points essentiels des règlements de l'activité. Elle est consultable en ligne sur www.unss.org

Auteur : Serge RAINERI

Secrétaire : Anne

Union Nationale du Sport Scolaire de Nancy-Metz

JUDO

Championnat par équipes « Open Collèges »

Judokas nés en 2003 et 2004 + Kata nés en 2002 (uniquement)

Championnat « Individuels Collèges »

Judokas nés en 2005/2006 - 2003/2004 - 2001/2002

Mercredi 1er Février 2017 à Epinal

Madame, Monsieur le Président de l'association sportive, Chef d'établissement,

Suite aux résultats obtenus par les élèves de votre A.S dans les phases qualificatives organisées par l'UNSS dans l'activité, votre établissement s'est brillamment qualifié pour le championnat d'académie UNSS. Vous voudrez bien prendre connaissance des informations relatives à l'organisation de cette compétition, et transmettre aux enseignants d'EPS et aux élèves concernés nos plus vives félicitations.

L'équipe académique se joint à moi pour vous souhaiter un bon championnat d'académie.

Serge RAINERI Directeur du service régional de l'UNSS

INFORMATIONS UTILES:

• Organisateur: Matthieu SCHAFFAUSER (DSD UNSS Vosges) 06 86 63 50 16

Forfaits: En cas de forfait, vous voudrez bien prévenir dans les meilleurs délais

o Les organisateurs : 06 86 63 50 16 o Le service régional : 03 83 18 87 29

ACCUEIL - FORMALITES ADMINISTRATIVES

Lieu: DOJO municipal - 2, Rue Charles Perrault - Epinal

Accueil des participants : Il sera assuré le matin à partir de 9 H 00

Contrôle des licences :

L'accompagnateur se présente à l'organisateur qui est déjà en possession des licences des inscrits (issues d'OPUSS).Il procède aux éventuelles modifications survenues après fermeture de l'inscription en ligne (ex : absence de dernière minute...) et présente les licences des élèves non inscrits en ligne uniquement. L'organisateur procède alors au **contrôle des licences** (licences numériques acceptées).

En cas d'absence de photo sur une licence, l'élève concerné devra présenter un justificatif d'identité officiel ou non (carte de bus, de cantine, carnet de correspondance...) où figurent son NOM, son PRENOM et sa PHOTO.

En cas de non présentation de la licence, la règle indiquée page 3 du règlement fédéral s'applique (Art.III.3-28 et suivants) :

« Présentation d'une attestation sur l'honneur écrite par l'élève accompagnée de la présentation d'un justificatif d'identité officiel ou non où figurent son NOM, son PRENOM, sa PHOTO ainsi que sa **DATE DE NAISSANCE** ».

Encadrement extérieur :

Tout encadrant autre qu'un enseignant d'EPS devra présenter son document d'agrément signé par le Président d'AS (document disponible page 39 dans le règlement fédéral). A défaut, il ne sera pas autorisé à pénétrer sur l'espace de pratique.

INSCRIPTIONS EN LIGNE

Les inscriptions en ligne sont obligatoires et resteront ouvertes jusqu'au : Lundi 30 Janvier 2017 à 13 H 00

- N° de licence
- Poids de corps
- Ceinture
- Couple Kata 2002 (inscriptions sur place)

ORGANISATION GENERALE

Responsable de l'organisation : Matthieu SCHAFFAUSER UNSS Vosges

<u>Délégués techniques</u>: Denis SCHAFER Collège Claudie Haigneré Freyming-Merlebach

Yann ROBISCHUNG Collège Charlemagne Bruyères

Responsable des Jeunes Officiels : Yann ROBISCHUNG Collège Charlemagne Bruyères

DEROULEMENT DE LA COMPETITION

 Horaires des compétitions
 Accueil
 9 H 00 – 9 H 30

 Benjamins
 2005/2006
 Pesée de 9 H 30 à 10 H 30

 Cadets
 2001/2002
 Pesée de 9 H 30 à 10 H 30

 Minimes
 2003/2004
 Pesée de 11 H 30 à 12 H 30

Kata 2002 uniquement Inscriptions: 12 H 00

Pas de pesée

<u>Jeunes Officiels</u>: Un questionnaire théorique, à compléter, leur sera remis à l'accueil.

La validation pratique sera réalisée par les Commissaires de Tables et/ou les

Arbitres.

Arbitrage: Les Jeunes officiels présents

5 arbitres et 5 commissaires sportifs seront désignés par la Ligue Lorraine

Secouristes: Une antenne de secours sera présente sur place

Restauration: Assurée par le club local

RAPPELS REGLEMENTAIRES - CONDITIONS DE PARTICIPATION

Attention : La composition des équipes doit obligatoirement être déposée à l'accueil avant la compétition !

Seule la compétition Open Equipes est qualificative pour le Championnat de France

	CHAMPIONNAT EQUIPE « OPEN COLLEGE » (Finalité Nationale) :											
	✓ Ouvert aux judokas nés en 2003/2004 Garcons et Filles											
	 ✓ Ouvert aux judokas nés en 2003/2004 Garçons et Filles ✓ Epreuve Kata : Couple Mixte Kata - Combat - Garçons et Filles nés en 2002 uniquement 											
CHAMPIONNATS	CHAMPIONNAT « INDIVIDUELS COLLEGES » (Finalité Académique) :											
	(
		benjamino neo en 2005/2000 (categorie a age 1155/1)										
	✓ Minimes nés											
COMPOSITION	✓ Cadets de Collèges uniquement nés en 2001/2002 (années d'âge FFJDA)											
COMPOSITION DES ÉQUIPES	Equipes de 4 (minimum) ou 5 compétiteurs (maximum) + 1 couple Kata G et F nés en 2002 uniquement Pas d'équipe mixtes (équipes garçons et équipes filles)											
COLLEGES OPEN	2 compétiteurs par catégorie de poids maximum											
00111010 0: 1::	Pour prétendre à une qualification au championnat de France l'équipe doit disposer d'un Jeune Officiel											
JEUNES	- Niveau académique minimum											
OFFICIELS	- Il peut être d'une autre association sportive de l'académie											
EQUIPES	- If ne peut pas être competiteur. En cas d'absence, l'association sportive concernée ne pourra partie											
COLLEGES OPEN	aux Championnats de France - Au Championnat de France: Possibilité d'avoir un jeune coach au sein de l'équipe; il est non											
	- Au Championnat de France : Possibilité d'avoir un jeune coach au sein de l'équipe ; il est non compétiteur et appartient à l'équipe inscrite											
	Benjamins		Minimes		Cadets							
	Ceinture jaune-orange minimum		Ceinture orange minimum		Ceinture verte minimum							
REGLEMENT		Temps de combat : 2 mn		Temps de combat : 3 mn		Temps de combat : 4 mn						
	Garçons	Filles	Garçons	Filles	Garçons	Filles						
	-30 kg	-32 kg	- 34 kg	- 36 kg	- 46 kg	- 44 kg						
	- 34 kg	- 36 kg	- 38 kg	- 40 kg	- 50 kg	- 48 kg						
	- 38 kg	- 40 kg	- 42 kg	- 44 kg	- 55 kg	- 52 kg						
	- 42 kg	- 44 kg	- 46 kg	- 48 kg	- 60 kg	- 57 kg						
	- 46 kg	- 48 kg	- 50 kg	- 52 kg	- 66 kg	- 63 kg						
	- 50 kg	- 52 kg	- 55 kg	- 57 kg	- 73 kg	- 70 kg						
	- 55 kg	- 57 kg	- 60 kg	- 63 kg	- 81 kg	+ 70 kg						
	- 60 kg	- 63 kg	- 66 kg	- 70 kg	- 90 kg							
	- 66 kg + 66 kg	+ 63 kg	- 73 kg + 73 kg	+ 70 kg	+90 kg							
			+ /3 kg									
	I (hamnionnat Individue	de :				Tous les judokas sont invités. Un classement par catégorie sera établi.						
	Championnat Individue Tous les		vités. Un classement pa	ar catégorie sera	établi.							
			vités. Un classement pa	ar catégorie sera	établi.							
EODWIII E DE	Tous les Championnat par Equip	judokas sont in Des Open Collège	· · <u>·</u>	-								
FORMULE DE COMPÉTITION	Tous les Championnat par Equip Compét	s judokas sont in oes Open Collège ition individuelle	·	-		ur un classement						
FORMULE DE COMPÉTITION	Tous les Championnat par Equip	s judokas sont in oes Open Collège ition individuelle	· · <u>·</u>	-		ur un classement						
	Tous les Championnat par Equip Compét par équ	s judokas sont in bes Open Collège ition individuelle ipes.	<u>s</u> : avec attribution de poir	nts en fonction de	e la place obtenue po							
	Tous les Championnat par Equip Compét par équ Organis	s judokas sont in pes Open Collège ition individuelle ipes. ation spécifique	s: avec attribution de poir KATA 3 séries du nago	nts en fonction do	e la place obtenue po jury et programme							
	Tous les Championnat par Equip Compét par équ Organis nécessa Finalité nationale. L'équ	s judokas sont in pes Open Collège ition individuelle ipes. ation spécifique iire) – Seuls les p uipe championne	ss: avec attribution de poir KATA 3 séries du nago points de la prestation K	nts en fonction do e no kata (tapis, CATA compteront	e la place obtenue po jury et programme	FFJDA adapté si						
	Tous les Championnat par Equip Compét par équ Organis nécessa	s judokas sont in pes Open Collège ition individuelle ipes. ation spécifique ire) – Seuls les puipe championne res (Cat/J.O)	ss: avec attribution de poir KATA 3 séries du nago points de la prestation k d'académie est qualifié	nts en fonction do e no kata (tapis, ATA compteront se pour le CF sou	e la place obtenue po jury et programme s réserve qu'elle rem	FFJDA adapté si						

PROCLAMATION DES RESULTATS - QUALIFICATIONS - FORFAITS ET REPECHAGES

<u>Protocole</u>: Individuels : Les 4 premiers sont médaillées (Or-Argent-Bronze)

Equipes Open Collèges : Les 3 premières équipes sont médaillées (Or-Argent-Bronze)

Résultats: A l'issue de la compétition, les résultats sont proclamés par l'organisateur qui informe le service régional par

Mail, par téléphone ou par Fax. Attention, les résultats d'une compétition ne sont officialisés qu'après vérification par le service régional de l'ensemble des documents relatifs à la compétition, dans un délai maximum de 15

jours.

L'équipe championne d'académie Open G et Open F est qualifiée au Championnat de France. Possibilité d'une demande de repêchage établie dans les délais.

Le Championnat de France aura lieu du 22 au 23 Mars 2017 dans l'Académie de Grenoble (le lieu reste à définir).

Forfaits - Repêchages :

Le remplacement est effectué par le service régional après consultation du service départemental concerné. Lorsque le remplacement ne peut être assuré par un participant du même département, la priorité est donnée au département ayant le plus grand nombre de participants **ou** au département organisateur **ou** au département demandeur, dans cet ordre.

ANNEXE 4 ATTESTATION D'AGRÉMENT DES ACCOMPAGNATEURS

ÉQUIPES HORS ENSEIGNANTS EPS

Je soussigné						
Président de l'association sportive du collège lycée ¹						
à						
Académie de	-					
conformément aux :						
Dispositions statutaires obligatoires pour les associations sportives scolaires						
Décret n° 86-495 du 14 mars 1986						
J.O. du 16 mars 1986						
B.O. n°13 du 13 avril 1986						
Article 2-4						
« L'animation de l'association est assurée par les enseignants d'éducation physique et sportive de l'établissement. Un personnel qualifié peut assister l'équipe pédagogique à la demande et sous responsabilité de cette dernière. Il devra alors recevoir l'agrément du comité directeur ».						
Autorise M						
M						
M						
M						
A encadrer l'équipe de ²						
duau	_20					
Ale	_20					
(1) Rayer la mention inutile						
(2) Sport						
Signature du Président de l'association sportive						